

I.S.N- PROJET FINAL – LE CADRE OFFICIEL -

STRUCTURE DE L'ÉPREUVE

Durée : 20 minutes maximum / Coefficient : 2 / Notée sur 20 points
L'épreuve est composée de deux parties qui se déroulent consécutivement.
Date prévisionnelle : fin mai 2018

- **Première partie - Évaluation d'un projet et soutenance orale**

Durée : 8 minutes maximum / Notée sur 8 points

Le candidat effectue une présentation orale de son projet, d'une durée maximale de 8 minutes, pendant laquelle il n'est pas interrompu. Il s'appuie pour cela sur un **dossier-projet de 5 à 10 pages, hors annexes, élaboré à l'aide de l'outil informatique.**

Ce projet est structuré de façon à mettre en évidence :

- **le but visé et les moyens choisis pour atteindre ce but ;**
- **la démarche de projet qui a conduit au résultat tel que présenté ;**
- **la dimension collaborative du projet liée au travail en équipe (2 à 3 élèves).**

⚠ Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent. La commission d'évaluation lui fait constater l'absence de dossier projet ou sa non-conformité. La note de zéro pour cette partie de l'évaluation lui est alors attribuée.

Un dossier-projet est considéré non conforme s'il n'est pas personnel ou n'est pas réalisé avec l'outil informatique, ou comporte moins de 5 pages, hors annexes.

- **Deuxième partie - Dialogue argumenté avec la commission d'évaluation**

Durée : 12 minutes minimum - Notée sur 12 points

La commission d'évaluation **interroge le candidat sur différents aspects de son projet et sur son lien avec les compétences fixées par le programme, puis élargit ce questionnement aux autres compétences spécifiées dans le programme.** Cette interrogation a notamment pour but de vérifier que le candidat s'est approprié les notions fondamentales, sait les utiliser dans un contexte particulier ou les relier aux autres enseignements scientifiques spécifiques de la série.

- La commission d'évaluation est composée d'un professeur ayant suivi et formé l'élève pendant l'année et d'un autre enseignant n'ayant pas été associé à l'enseignement de spécialité suivi par le candidat.

LA FICHE D’EVALUATION (et la grille de compétences associée)

Sur le site officiel du ministère de l’éducation nationale :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59864